

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## À Travers Nos Régions

OYEM : FORMATION DES FACILITATEURS DU PROJET PDAR 2



Photo: PME

**DANS** le cadre de la mise en place des "plateformes d'innovation du PDAR 2", une vingtaine de facilitateurs et certains cadres de l'unité de coordination provinciale dudit projet ont renforcé leurs capacités le 16 mars dernier à Oyem. Pour le consultant et formateur Yacouba Diallo, par ailleurs expert senior en développement des intrants agricoles, "les plateformes d'innovation sont des cadres de concertation, qui regroupent plusieurs acteurs ayant la capacité d'identifier des problèmes et des solutions liés à la production agricole". Et Maricollete Ntoutoume Obame, responsable de l'antenne du projet PDAR 2 dans le Woleu-Ntem, d'ajouter que les participants à cette formation ont passé en revue les concepts de plateforme d'innovation, leur mise en œuvre, comment ces plateformes peuvent-elles aider les acteurs agricoles, notamment ceux qui sont dans la production, la transformation, la commercialisation et l'encadrement. Les participants au séminaire ont été invités à être des relais fiables auprès des acteurs agricoles villageois.

## MEYO-KYÈ : DES MÉDICAMENTS POUR LE CENTRE MÉDICAL



Photo: Servais Sonde BATATA

**LE** 12 mars dernier, le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jules Ndjéki, avait transmis au directeur régional de santé nord (DRS) Ludger Boulingui Boulingui, le lot de médicaments alloués aux 44 structures de santé que compte la province du Septentrion, par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Le week-end écoulé, le médecin-chef du Centre hospitalier de Bitam, Emmanuel Menie Beka, a procédé à l'acheminement des médicaments reçus, pour le compte du département du Ntem, dans les différents dispensaires dudit département. Le district de Meyo-Kyè n'étant pas en reste, son lot de produits pharmaceutiques a été réceptionné par le sous-préfet Martin Mba Mengue, en présence du 1er vice-président du conseil départemental du Ntem (CDN). Ces médicaments visent à soulager un tant soit peu les populations de l'arrière-pays en premiers soins. Le personnel soignant du Centre médical de Meyo-Kyè a été invité à leur utilisation à bon escient. Pour éviter d'être sanctionnés.

EBANG MVE & BATATA

# Lambaréné/Transport: retour aux tarifs d'avant-Covid-19

Paterne N'DOUNDA  
Lambaréné/Gabon

**L**E gouverneur du Moyen-Ogooué, Barnabé Mbanga-livoua, a présidé le 24 mars écoulé une séance de travail avec les syndicats du secteur des transports. Il était question d'attirer l'attention des "taximen" et autres transporteurs, sur l'obligation de revenir sans délai à l'application des tarifs habituels de transport.

L'autorité provinciale s'est montrée ferme et n'entend pas transiger sur ce sujet. Car, pour M. Mbanga-livoua, le maintien à la hausse du prix de transport dans Lambaréné et entre Lambaréné et les autres villes, ne s'explique plus, puisque les mesures restrictives liées au Covid-19, qui avaient suscité cette hausse, ont été levées. Le message s'adressait aussi aux commerçants véreux qui ont profité de cette pandémie pour augmenter les prix de certains produits



Photo: Paterne N'DOUNDA

**Les participants à la réunion présidée par le gouverneur Mbanga-livoua.**

de première nécessité. Le gouverneur met en garde les réclacitrants. Les services habilités sont d'ailleurs chargés de s'assurer que les transporteurs et les commerçants ne continuent pas de spolier leurs clients. Le président du syndicat des transporteurs terrestres, Armand Moudjougou, a remercié le gouverneur pour son initiative. "Après la levée des mesures restrictives, j'ai aussitôt pris une note circulaire demandant

aux transporteurs de revenir aux tarifs habituels d'avant-Covid-19 et qui sont les suivants : taxi dans Lambaréné (100 francs) ; Lambaréné-Libreville (8 000 francs) ; Lambaréné-Ndjolé (6 000 francs) ; Lambaréné-Bifoun (3 000 francs) ; Lambaréné-Makouké (2 500 francs) ; Lambaréné-Fougamou (5 000 francs) et Lambaréné-Port-Gentil par voie fluviale (10 000 à 15 000 francs)", a-t-il égrené.

# Koula-Moutou : les structures sanitaires dotées de médicaments



Photo: Sedrique MAVENDJI Keka

**Remise symbolique des médicaments au DRS, par le gouverneur Assingabagni.**

**UNE** dotation du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à toutes les structures de santé à travers le pays.

Sedrique KEKA MAVENDJI  
Koula-Moutou/Gabon

**L**E 16 mars dernier, au siège de l'antenne régionale de l'Office pharmaceutique national (OPN) à Koula-Moutou, le gouverneur de la province de l'Ogooué-Lolo, Jean-Bosco

Assingabagni a réceptionné les lots de médicaments, dotation du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à l'ensemble des structures de santé de la province logovéenne. L'autorité provinciale a ensuite transmis lesdits lots aux responsables des unités sanitaires de la province, en

présence du directeur régional de santé (DRS), Gilbert Ngombi, selon qui, la dotation du chef de l'Exécutif vient à point nommé. Les produits pharmaceutiques reçus devant contribuer à soulager, en premiers soins, les populations des villages issus des départements de la Lolo-Bouenguidi (Koula-Moutou), de Mulundu (Lastoursville), de la Lombo-Bouenguidi (Pana), de l'Of-foue-Onoye (Iboundji) ainsi que du district de Matsatsa.

"Grâce à ce don, nous allons traiter nos malades sur place et faire de la médecine itinérante dans les villages reculés. Nous avons des patients à Iboundji et à Pana qu'on envoyait à Koula-Moutou faute de médicaments sur place. Nous allons pouvoir les traiter sur place maintenant", ont déclaré les médecins-chefs des centres médicaux d'Iboundji et de Pana.

Satisfait, le directeur régional de santé, Gilbert Ngombi, a remercié le président de la République pour son geste de grande portée. Il a dit qu'un bon usage sera fait de ces médicaments dans la province de l'Ogooué-Lolo, qui compte 4 centres médicaux et 31 dispensaires.